الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et Populaire

Consulat d'Algérie à Metz قنصلية الجزائر بمـاتز

Avis

Il est porté à la connaissance des **citoyens algériens établis dans le département des Ardennes** qu'une **permanence consulaire** sera organisée, le **20/12/2026 de 9h00 à 15h00**, au niveau de la **Salle polyvalente, Avenue Calmette (Quartier Orzy), 08500, Revin**.

Les prestations consulaires qui seront assurées, lors de cette permanence, sont les suivantes :

- La remise de passeports et de cartes nationales d'identité biométriques électroniques, prêts à la délivrance (**la présence des personnes titulaires des passeports et des cartes nationales d'identité est obligatoire**);
- La remise de cartes de service national et d'attestations de sursis et de report ;
- L'introduction de demandes de renouvellement de cartes consulaires et de demandes de transcription de naissance, de mariage et de décès ;
- L'établissement de procurations, d'autorisations paternelles de voyage, d'autorisations paternelles d'établissement de passeports, d'attestations et de déclarations sur l'honneur.

NB :

- **Pour des contraintes particulières, la réception (dépôt) de demandes de passeports et/ou de cartes nationales d'identité ne sera pas assurée, lors de cette permanence.**
- Pour le bon déroulement de la permanence consulaire, des tickets réservés à chaque prestation susmentionnée seront remis au public, le 20/12/2026, à partir de 8h30, à l'adresse ci-dessus indiquée.

القنصلية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مـاتز

Metz, le 26/11/2026